

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINT-CRICQ-CHALOSSE**

**REUNION DU VENDREDI 24 MAI 2024**

\*\*\*\*\*

**Convocation du 17 mai 2024**

**ORDRE DU JOUR :**

- 1) Agrandissement du columbarium
- 2) Devis porte du bâtiment des associations
- 3) Délibération prix du loyer 79 rue des écoles
- 4) Délibération prix du loyer 55 allée du château
- 5) Délibération sur l'exonération des taxes foncières des terrains agricoles exploités selon un mode de production biologique
- 6) Délibération modification du RIFSEEP
- 7) Planning et organisation des élections européennes du 9 juin 2024
- 8) Questions diverses

**L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-quatre mai, à dix-neuf heures et trente minutes,**

Le Conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Mme Aimée LABORDE, Maire.

**Présents :** Aimée LABORDE, José DUPOUY, Rémi LASSALLE, Cédric CASTAGNOS, Arnaud ETCHEVERRY, Olivier GAULIN, Sandrine GAVELLE, Jean-Charles DANDIEU, Jean-Michel COMMARRIEU, Sylvie LABORDE, Céline NOUARD, Fabien DUFAU et Michel TASTET.

**Procuration :** Nadine THIBAudeau à Sylvie LABORDE  
Rosine BATS à José DUPOUY

**Secrétaire de séance :** Rémi LASSALLE

**19 h 30 : DEBUT DE LA REUNION**

La réunion commence par la lecture du compte-rendu de la dernière réunion par M. Cédric CASTAGNOS, et la signature par les membres du Conseil municipal présents.

### **1) Agrandissement du columbarium**

Mme le Maire informe les membres du conseil municipal, qu'il est urgent d'agrandir le columbarium de la commune, il ne reste plus aucune case de disponible. Elle présente les deux devis suivants :

- Aurélien CRABOS : 4 950.00 € HT
- GRANIMOND : 4 798.00 € HT

Mme le Maire s'engage à négocier à la baisse avec Mr CRABOS, son devis afin d'obtenir le prix identique de celui de GRANIMOND, le conseil à souhaiter travailler avec leur prestataire habituel Mr CRABOS, pour sa proximité et sa fidélité des travaux réalisé sur notre cimetière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

#### **DECIDE**

De retenir le devis de Mr CRABOS Aurélien.

Vote : 15 POUR

### **2) Devis porte du bâtiment des associations**

Après avoir demandé plusieurs devis pour le remplacement de la porte des associations, nous avons eu le retour de seulement deux entreprises :

- Miroiterie du gave : 7 991.20 € HT
- Menuiserie DELMON : 5 040.00 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

#### **DECIDE**

De retenir le devis de l'entreprise Delmon.

Vote : 15 POUR

### **3) Délibération prix du loyer 79 rue des écoles**

Suite au départ des locataires du logement situé au 79 rue des écoles, il en convient de voter le nouveau montant du loyer de ce dernier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

#### **DECIDE**

De fixer le montant du loyer à 500 €/mois

Vote: 15 POUR

### **4) Délibération prix du loyer 55 allée du château**

Suite au départ du locataire du logement situé au 55 allée du château et après rénovation, il en convient de voter le nouveau montant du loyer de ce dernier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

**DECIDE**

De fixer le montant du loyer à 580 €/mois

Vote : 15 POUR

**5) Délibération sur l'exonération des taxes foncières des terrains agricoles exploités selon un mode de production biologique**

Mme le Maire présente le principe de l'exonération des taxes foncières sur des terrains agricoles exploités selon un mode de production biologique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

**DECIDE**

Qu'un délai de réflexion est nécessaire.

Vote : 15 POUR

**6) Délibération modification du RIFSEEP**

Mme le Maire indique qu'il est nécessaire de réviser les montants du RIFSEEP votés en 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

**DECIDE**

D'adopter les montants suivants :

1 – l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE)

Groupes de fonctions et montants maxima annuels

Pour les agents de catégorie C :

Groupes de fonctions	Fonctions	Montants annuels maxima
C1	Secrétaire de mairie	5 000 €
C2	Responsable du service technique	4 500 €
C3	Tous les autres postes	3 500 €

2 - Le complément indemnitaire annuel (CIA)

Un complément indemnitaire annuel est attribué au profit des catégories hiérarchiques susvisées dans la limite, par groupe de fonctions, des montants annuels maxima (plafonds) suivants :

Groupes de fonctions Pour les agents de la catégorie C	Montants annuels maxima
C1	1 000 €
C2	1 000 €
C3	1 000 €

Vote : 15 POUR

## 7) Planning et organisation des élections européennes du 9 juin 2024

La composition de la permanence qui sera tenue pour les élections européennes du 9 juin 2024 est la suivante :

<b>HORAIRES</b>	<b>NOM-PRENOMS</b>
8h00 à 10h00	Aimée LABORDE - Fabien DUFAU – Sylvie LABORDE
10h00 à 12h00	Olivier GAULIN – Cédric CASTAGNOS – Aimée LABORDE
12h00 à 14h00	José DUPOUY – Arnaud ETCHEVERRY- Jean-Michel COMMARRIEU
14h00 à 16h00	Rosine BATS – Sandrine GAVELLE – Michel TASTET
16h00 à 18h00	Nadine THIBAudeau – Jean-Charles DANDIEU – Rémi LASSALLE

Vote : 15 POUR

### **21 h 00 : LA SEANCE EST LEVEE**

<b>Aimée LABORDE</b>	<b>José DUPOUY</b>	<b>Rosine BATS</b>	<b>Rémi LASSALLE</b>	<b>Olivier GAULIN</b>
		<b>Donne procuration à José DUPOUY</b>		
<b>Sandrine GAVELLE</b>	<b>Jean-Charles DANDIEU</b>	<b>Jean-Michel COMMARRIEU</b>	<b>Sylvie LABORDE</b>	<b>Nadine THIBAudeau</b>
				<b>Donne procuration à Sylvie LABORDE</b>
<b>Arnaud ETCHEVERRY</b>	<b>Céline NOUARD</b>	<b>Fabien DUFAU</b>	<b>Michel TASTET</b>	<b>Cédric CASTAGNOS</b>